

Aider les adhérents des DOM



Contre paiement d'une faible cotisation, les adhérents originaires des Dom exerçant en métropole, ou les métropolitains travaillant dans les Dom, sont assurés du rapatriement des corps en cas de décès.

Renseignements :

SMODOM
29 B d'Edgar Quinet
75014 Paris

Tél. 01 40 64 86 51